



Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne
Province de Québec
MRC de Portneuf

Municipalité de Sainte-Christine-D'Auvergne
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de citation du moulin Lavallée de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 8 mars 2021, le conseil de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté l'avis de motion intitulé « *La citation du Moulin Lavallée* ». Ce projet de citation vise à assurer la protection de l'enveloppe extérieure et intérieure de l'immeuble, dans l'objectif premier de le conserver dans un bon état et d'en préserver les éléments les plus importants :
 - La structure de la fondation sur pilotis de bois;
 - Le revêtement des murs extérieurs en bois;
 - La machinerie qui doit être conservée en bon état.
2. La séance publique de consultation par le Comité consultatif d'urbanisme est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 30 jours. Tout intéressé pourra se faire entendre par le Comité consultatif de l'urbanisme relativement à ce projet en faisant parvenir ses commentaires écrits à l'attention de Mme Marilyn Gingras, secrétaire du comité, et ce, **avant le 25 mai 2021**. Les commentaires peuvent être transmis par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@sca.quebec ou par la poste à l'adresse suivante : 80, rue Principale, Ste-Christine-d'Auvergne (Qc) G0A 1A0;
3. Toute personne peut obtenir une copie du projet de citation en communiquant avec nous au 418-329-3304 au poste 104 ou par courriel à l'adresse suivante : loisirs@sca.quebec

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 23 avril 2021.



July Bédard, Directrice générale et
secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 23 avril 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.



July Bédard, Directrice générale et
secrétaire-trésorière